

FICHE 7

Mettre en œuvre la consolidation en français, en mathématiques

Dans la grille horaire, les heures dédiées à la consolidation (modalité d'accompagnement personnalisée) sont affectées au professeur de mathématiques (1 heure) et au professeur de français (1 heure) de la classe de 3^e prépa-métiers.

Afin de cibler au mieux les attentes et les besoins des élèves et de s'appuyer sur leurs acquis et leurs potentialités, la mise en œuvre de la consolidation repose dans un premier temps sur l'évaluation des acquis en français et en mathématiques à l'issue de la classe de 4^e. Ces informations sont disponibles au travers du Livret Scolaire Unique et peuvent être complétées par des observations en classe durant les premières semaines ou obtenues par des entretiens avec les professeurs qui avaient en charge ces enseignements antérieurement ou encore dans le cadre d'entretiens individuels avec chaque élève de la classe. Ces entretiens peuvent être nourris par différents tests ou exercices si besoin.

Les activités réalisées durant les heures de consolidation seront d'autant plus efficaces que les compétences transversales auront été également portées dans l'ensemble des enseignements disciplinaires.

1. Consulter le dossier scolaire, mener des entretiens

- analyser les résultats scolaires ;
- identifier les ruptures scolaires ;
- identifier les divers dispositifs et accompagnements à la scolarité dont a bénéficié ou non l'élève, évaluer, le cas échéant les résultats obtenus ;
- identifier les éventuelles ruptures sociales.

Le croisement de la **biographie scolaire** avec l'**observation du jeune** en train d'écrire, lire, s'exprimer, compter, calculer, résoudre, lors d'entretiens, mais aussi avant et après dans des situations de classe, constitue autant d'indices qui permettent d'affiner les besoins de consolidation.

Ce travail préalable doit permettre au professeur de mathématiques, au professeur de français d'élaborer un diagnostic individualisé qui identifie précisément les acquis et les manques des élèves pour lesquels les connaissances et compétences composant le socle commun au cycle 3 et celles initiées au cycle 4 ne sont pas stabilisées. Il s'agit ainsi de regarder précisément où en est chaque élève, d'une part en français (compétences de lecture, d'écriture, de compréhension et d'expression orale), d'autre part en mathématiques (compétences de calcul, de modélisation et de raisonnement).

Le travail d'observation en classe, des évaluations régulières doivent permettre de nourrir le positionnement de chaque élève tout au long de l'année scolaire. Il ne résulte pas d'une évaluation spécifique, mais s'apprécie à partir du suivi régulier des apprentissages que les enseignants de français et de mathématiques réalisent au regard des objectifs fixés par les programmes pour les différentes compétences disciplinaires à travailler qui contribuent à l'acquisition des compétences des cinq domaines du socle.

2. Mettre en œuvre la consolidation

La consolidation en 3^e prépa métiers vise à :

- renforcer les connaissances et compétences, en français et en mathématiques, essentielles dans la vie personnelle des élèves comme pour leur poursuite d'études ;
- apporter un soutien aux élèves pour la réussite de leur scolarité ;
- favoriser leurs apprentissages par un enseignement explicite de la compréhension et l'attention portée aux processus de mémorisation et d'appropriation ;
- leur permettre de gagner ainsi en autonomie.

La consolidation prend la forme de modalités et de pratiques pédagogiques variées au cœur de la classe et s'adresse à tous les élèves de la classe en fonction de leurs besoins individuels, mais aussi de leurs projets d'orientation.

3. Développer les usages du numérique au service de la consolidation

Le recours au numérique dans le cadre de la consolidation vise à promouvoir et à faciliter l'individualisation du parcours de l'élève et ainsi qu'un travail et une démarche qui tiennent compte du rythme de progression propre à chacun.

Cet appui sur le numérique peut favoriser et enrichir les modalités mises en œuvre dans le cadre de la consolidation :

- le numérique permet de mobiliser des ressources de diverses natures : leçons sonorisées, animations, vidéos interactives, exercices interactifs à correction automatique ;
- le travail personnel de l'élève peut se trouver également facilité, en classe et hors de la classe, par le recours en autonomie aux ressources numériques ;
- l'apprentissage de la recherche documentaire contribue au développement de l'esprit critique chez les élèves et concourt ainsi à leur ouverture sur le monde en général et sur le monde professionnel en particulier ;
- l'usage de l'outil « folios » permet d'accompagner le collégien dans le cadre de son parcours et de la construction de son projet d'orientation. Ainsi le professeur de mathématique et, le professeur de français peuvent l'aider à préciser ses choix et ses projets.

4. Mettre en œuvre cette consolidation dans le cadre de l'enseignement du français

La consolidation et le développement des compétences d'oral, de lecture et d'écriture sont au cœur du programme de français du cycle 4, à partir des entrées de culture littéraire et artistique. L'étude de la langue contribue également à la consolidation de ces compétences en développant la capacité des élèves à réfléchir sur la langue et à en faire ainsi un usage plus maîtrisé.

Ces compétences, qu'il s'agisse des compétences orales de compréhension et d'expression, de la compréhension de l'écrit ou de l'écriture, jouent également un rôle central pour les apprentissages dans les différentes disciplines et conditionnent la réussite des élèves.

Il convient d'identifier les difficultés de compréhension et d'expression, à l'oral comme à l'écrit, dans les différents contextes disciplinaires de la 3^e prépa métiers afin d'engager un travail de consolidation efficient. Ce travail devra donc être envisagé également de manière conjointe en français et dans les autres disciplines et dans le cadre de l'enseignement de découverte professionnelle des métiers et des voies de formations professionnelles.

4.1. Travailler les compétences de lecture

Les difficultés de lecture des élèves peuvent s'expliquer par trois causes : des problèmes de décodage (mise en relation des graphèmes et des phonèmes), une lecture insuffisamment fluide (lecture trop lente, mot à mot, et non par groupes syntaxiques, qui fait obstacle à la compréhension) ou des difficultés de compréhension.

Il est donc capital de poser le bon diagnostic pour savoir quelle réponse apporter. Pour cela, il faudra faire lire individuellement chaque élève à haute voix en début d'année. Les élèves qui ont des difficultés de décodage demanderont une prise en charge spécifique ou un bilan d'orthophonie si on suspecte une dyslexie. En revanche, davantage d'élèves peuvent avoir besoin de développer la fluidité de lecture.

4.1.1. Développer la fluidité de lecture

Objectifs

- Renforcer l'automatisation sûre et rapide de la lecture pour permettre aux élèves d'accéder à la compréhension ;
- Identifier les élèves qui nécessitent une aide adaptée.

Préconisations :

- entraîner les élèves à la lecture à haute voix ;
- articuler ces activités de décodage à un travail de compréhension ;
- adapter les supports.

Exemples d'actions :

- des séances d'entraînement à la lecture à haute voix : http://www.cognisciences.com/IMG/Entrainement_a_la_fluence.pdf
- des ressources pour développer la fluidité de la lecture sont à disposition sur le parcours M@gistère dédié : <https://magistere.education.fr/dgesco/course/view.php?id=1519>

4.1.2. Travailler la compréhension

La compréhension est l'autre grande composante de la compétence de lecture. Comprendre l'écrit au cycle 4 suppose de comprendre et interpréter des **documents variés**. Il s'agit pour cela d'identifier le sens global et la visée d'un texte, de repérer les informations explicites, mais aussi de savoir utiliser ses connaissances pour faire les inférences nécessaires à la saisie de ce qui est implicite.

Objectifs :

- identifier précisément l'origine **des difficultés de compréhension rencontrées par les élèves** ;
- distinguer les difficultés rencontrées selon les situations d'enseignement.

Préconisations :

- enseigner explicitement la compréhension dans les horaires consacrés à la consolidation,
- travailler la compréhension à partir de la lecture orale des textes et documents pour s'adresser à tous les élèves,
- à l'écrit, travailler l'intention, le projet de lecture pour développer une stratégie de lecture.
- aider l'élève à utiliser des stratégies de compréhension pour répondre à des difficultés de compréhension.

Exemples d'actions favorisant la compréhension :

- conduire l'élève à rendre compte des différentes étapes de sa lecture.
- engager des dialogues autour de la compréhension-interprétation du texte.
- questionner le texte afin que l'élève puisse, à son tour, le questionner seul, dans le cadre d'une lecture autonome.

Ressources :

Des ressources sont à disposition :

- sur le parcours M@gistère dédié « Enseigner explicitement la compréhension de l'écrit et des écrits » : <https://magistere.education.fr/dgesco/course/view.php?id=1519>

- dans les ressources Eduscol du cycle 3 : <http://eduscol.education.fr/cid101051/ressources-francais-c3-lecture-et-comprehension-de-l-ecrit.html>

4.2. Travailler les compétences d'écriture

Comme pour la lecture, un diagnostic précis doit être posé sur les différentes composantes de l'écriture : maîtrise du geste graphique et de l'écriture au clavier ; capacité à utiliser l'écriture pour réfléchir et pour apprendre ; capacité à rédiger.

En fonction de ce diagnostic, certains élèves peuvent bénéficier d'un entraînement pour automatiser le geste graphique et/ou améliorer leur maîtrise du clavier.

S'ils manifestent des réticences à recourir à l'écrit, voire des blocages, on prendra plus particulièrement appui sur les écrits de travail qui doivent être présents pour tous les élèves, dans toutes les disciplines, à différents moments des séances et sous des formes variées afin d'accompagner les apprentissages.

La capacité à rédiger des écrits variés en fonction des situations et des besoins des disciplines sera travaillée en mettant l'accent sur tout ce qui peut préparer la rédaction proprement dite (phase de conception, projet d'écriture, aides à l'écriture) et sur la réécriture.

Ressources :

Ressources Eduscol du cycle 3 dont les principes et les outils sont largement transférables au cycle 4 : <http://eduscol.education.fr/cid99239/ressources-francais-c3-ecriture.html>

4.3. Travailler les compétences d'oral

Le diagnostic doit porter sur la compréhension orale, la capacité à tenir un propos continu de quelques minutes et la capacité à interagir dans un échange. Ces différentes dimensions de l'oral devront être travaillées et consolidées en français mais aussi dans toutes les disciplines. L'enseignement dit « dialogué » ne suffit pas à faire travailler l'oral, qui réclame une gamme d'activités et d'exercices adaptés aux difficultés rencontrées. Sur ce point encore, le numérique offre de riches possibilités (cf. 3.).

Ressources :

Ressources Eduscol du cycle 3 largement transférables au cycle 4 : <http://eduscol.education.fr/cid101008/francais-cycle-3-le-langage-oral.html>

5. Mettre en œuvre la consolidation dans le cadre de l'enseignement des mathématiques

Il s'agit principalement de faire progresser les élèves sur le niveau de maîtrise des attendus de fin de cycle.

Objectifs :

- prendre en compte les acquis et les difficultés des élèves en mathématiques pour affiner les besoins en termes de remédiation ;
- apporter des éléments de consolidation au niveau des concepts et des méthodes en prenant appui sur une didactique appropriée ;
- entraîner l'élève à acquérir les automatismes nécessaires à la résolution de problèmes.

Recommandations :

Les compétences « chercher, modéliser, représenter, raisonner, calculer, communiquer » sont à travailler dans le cadre des programmes et horaires dédiés à l'enseignement des mathématiques et donc en consolidation également.

Elles peuvent être travaillées (en amont, en aval, contextualisation, décontextualisation, conceptualisation) en lien avec les enseignements ou à partir des supports mobilisés ou projets mis en œuvre dans le cadre des activités de sciences et technologie, de découverte professionnelle des métiers et des formations

professionnelles. Cf. fiche du vade-mecum (support commun aux enseignements de sciences et technologie : système de récupération d'eau de pluie).

Ressources :

- <http://eduscol.education.fr/cid99696/ressources-maths-cycle-4.html>
- <http://eduscol.education.fr/maths/enseigner/ressources-par-competence-du-socle/cycle-4.html>
- <http://eduscol.education.fr/cid105797/banque-de-ressources-brne-en-mathematiques.html>

La banque de ressources et sa plate-forme d'apprentissage en ligne privilégient la liberté d'usage de l'enseignant et offrent un choix ouvert de ressources dont les contenus proposés sont modifiables.

Ces ressources permettent de travailler les compétences majeures de mathématiques et constituent un appui pour les pédagogies innovantes (classe inversée, adresse aux intelligences multiples, interactions numériques ...) et les fonctionnalités associées contribuent à l'interactivité entre enseignant et élèves et à la mise en œuvre d'un véritable enseignement différencié, particulièrement adapté à la consolidation.

Les potentialités du numérique permettent notamment d'entraîner les élèves avec des exercices et de développer des automatismes, d'enseigner par une approche spiralaire, en classe inversée.

FICHE 8

Concevoir le projet pédagogique de la classe



Dans cette fiche

**Attentes et recommandations
pour l'élaboration du Projet
Pédagogique**

*Le **projet pédagogique** est formalisé pour devenir un véritable contrat pédagogique, être reconnu par tous et présenté au conseil d'administration.*

Les élèves en perçoivent l'existence au travers de l'ensemble des actions conduites par l'équipe.

Il nécessite des temps de régulation et un ajustement chaque année.

De quoi s'agit-il ?

- Le projet pédagogique est **un engagement** qui définit les intentions et les activités pédagogiques que l'équipe éducative se propose d'accomplir pour satisfaire aux obligations institutionnelles.

[http://acces.ens-](http://acces.ens-lyon.fr/acces/thematiques/eedd/climat/pedagogie/deRosnay)

[lyon.fr/acces/thematiques/eedd/climat/pedagogie/deRosnay](http://acces.ens-lyon.fr/acces/thematiques/eedd/climat/pedagogie/deRosnay) : les enjeux éducatifs du projet pédagogique

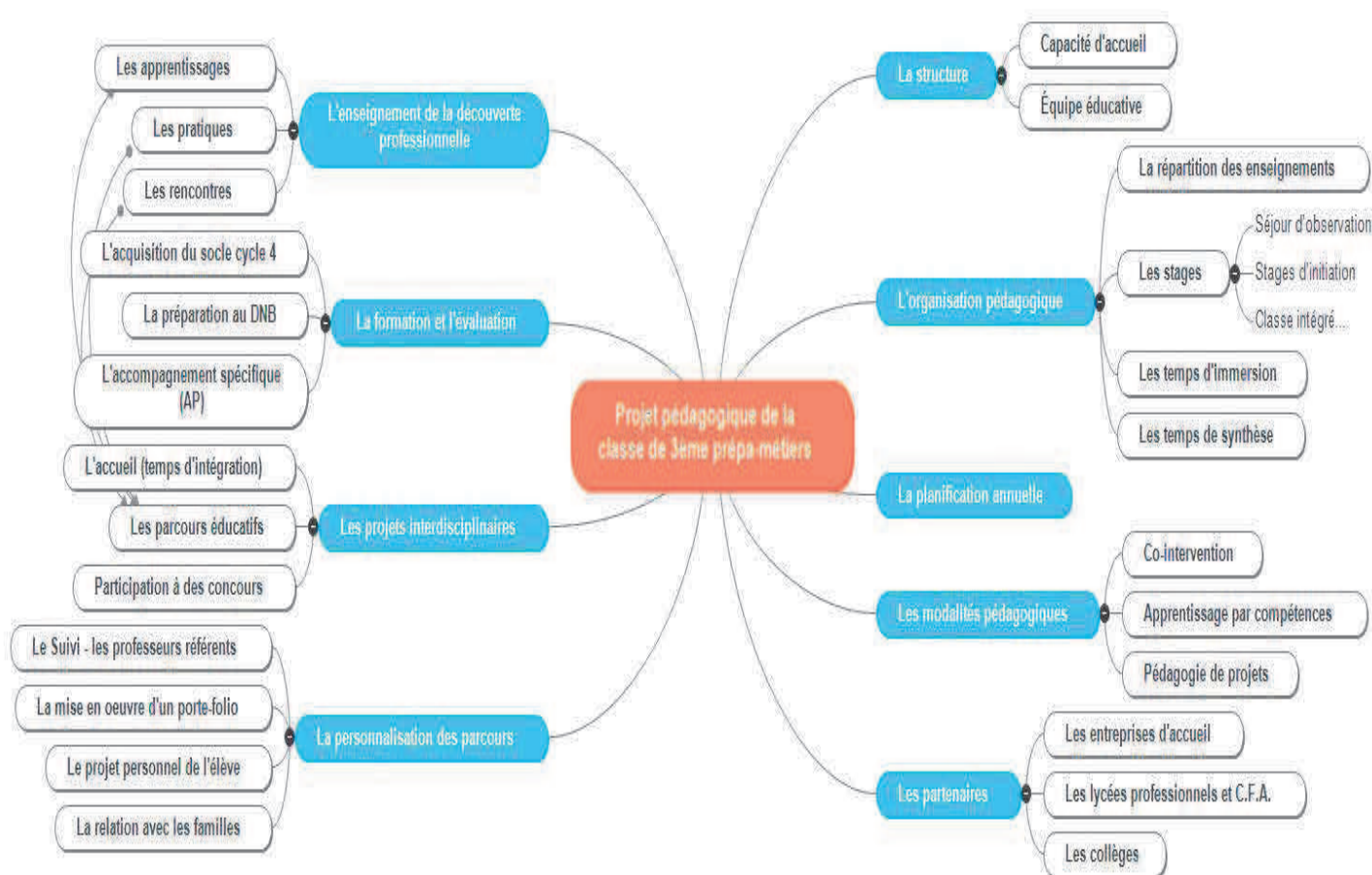
Enjeux

- Le projet pédagogique mobilise une équipe pédagogique et éducative restreinte qui contribue collectivement à la poursuite de l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture niveau 4 et à l'accompagnement des élèves dans leur projet d'orientation.

Élaboration d'un projet pédagogique : principes généraux

- Une articulation cohérente, explicite est recherchée entre les enseignements disciplinaires et l'enseignement de découverte professionnelle des métiers et des formations professionnelles. Le projet pédagogique précise en fonction du contexte :
- les buts, les objectifs visés et les actions à mettre en œuvre (quoi ?) ;
 - la planification des étapes et des ressources pour les atteindre (qui fait quoi ?) ;
 - l'organisation retenue, (quand ?) les dispositions à prendre et les moyens nécessaires (comment ? et avec qui ?), la régulation prévue (et si ?) ;
 - les modalités d'évaluation susceptibles de rendre compte des effets de l'action pédagogique et éducative (pour quoi ?).

Éléments constitutifs du projet pédagogique



► Le projet pédagogique ne doit pas être :

- une liste de sorties et/ou de visites au gré des propositions des uns et des autres ;
- un projet rédigé uniquement par l'équipe de direction et/ou le professeur principal ;
- un projet qui serait figé et reconduit d'année en année ;
- un projet limité à la juxtaposition de disciplines autour d'une même découverte.

► Le projet pédagogique c'est surtout :

- écrire les intentions pédagogiques pour la classe dans le cadre d'une démarche participative de l'ensemble de l'équipe pédagogique et éducative, sous couvert et avec l'appui de l'équipe de direction ;
- définir des actions, des projets spécifiques dans une durée déterminée pour atteindre des objectifs précis de formation et de construction du projet d'orientation de chaque élève ;
- mettre en cohérence les apports des différents enseignements avec les différentes actions et les projets menés tout au long de l'année.

Points de vigilance (les incontournables)

Accueil et intégration de l'élève en 3 ^e PRÉPA-MÉTIER
Accueillir les élèves volontaires c'est favoriser leur intégration, expliciter les attentes de l'équipe pédagogique, les sensibiliser aux compétences et aux comportements attendus (au lycée, en milieu professionnel, lors de l'accueil de partenaires). Pour y parvenir, dès le début de l'année scolaire, une période spécifique d'accueil et d'intégration pourra être organisée par l'équipe pédagogique et s'inscrira naturellement dans le projet d'établissement. La formalisation de ce projet d'accueil et d'intégration décrira les modalités et l'organisation envisagées. Il favorise la cohésion du groupe et crée un climat de travail favorable. Il prend appui sur l'ensemble de l'équipe pédagogique et éducative.
Évaluation diagnostique
En complément des informations apportées par le LSU, elle est nécessaire afin de positionner l'élève par rapport aux compétences du socle, acquises au cycle 3 et en partie au cycle 4 en classe de 5^e et de 4^e, elle permettra notamment d'orienter les contenus de l'accompagnement personnalisé.
Les domaines du socle
Toutes les disciplines et les différents enseignements contribuent à l'acquisition des compétences du socle. Les compétences relatives à « la maîtrise de la langue », des différents langages, « les méthodes et outils pour apprendre » visent à améliorer la performance des élèves, construire leur autonomie, soutenir leur capacité d'apprendre et de progresser. Dans cette perspective, il est nécessaire de prendre en compte les besoins spécifiques de chaque élève et d'adapter en conséquence les activités proposées : remise à niveau, soutien, approfondissement, renforcement, tutorat, entraînement...
Le projet personnel de l'élève La découverte des métiers et des formations professionnelles
Spécifique à la classe de 3^e PRÉPA-MÉTIER, la découverte des métiers et des formations professionnelles est le fil rouge du projet pédagogique et s'articule avec les autres enseignements. Le contenu de cet enseignement est fixé conformément au référentiel du Parcours Individuel d'Information, d'Orientation et de Découverte du Monde Économique et Professionnel dans sa dimension collège.
Les partenariats
Ils permettent d'élargir les représentations de l'élève sur les métiers et les formations dans le cadre de son projet et d'enrichir sa connaissance du monde économique et professionnel : entreprises, associations, collectivités, CFA, lycées ... Ils contribuent à la construction du projet de formation.
La communication avec les parents
Il est essentiel d'associer les parents à la construction du projet de l'élève et de veiller à encourager leur rôle de suivi et d'accompagnement de leurs enfants, en lien étroit avec l'équipe pédagogique et éducative. Diverses actions peuvent être mises en œuvre : présentation du projet de classe aux parents des élèves, invitation à participer aux actions réalisées dans le cadre des projets, implication dans le cadre de la découverte professionnelle pour présenter leur métier, pour témoigner d'un parcours...

► Liens :

- <https://trousseaprojets.fr/> : plate-forme numérique au service de projets éducatifs et pédagogiques
- <http://veille-et-analyses.ens-lyon.fr/DA-Veille/82-fevrier-2013.pdf> : des projets pour mieux apprendre